

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandant de la gendarmerie  
outre-mer

**Décision n° 54817 du 19 décembre 2016 portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche «personnel servant en ambassade»**

NOR : INTJ1630527S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 53739 du 1<sup>er</sup> décembre 2016 (NOR : INTJ1630396S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

**Rieunier Joël**

NIGEND : 124322

NLS : 5 243 285

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 19 décembre 2016.

*Le colonel, commandant en second  
la gendarmerie outre-mer,*

P. DEBARGE